

Subdélégation de crédits

N°

600

02967

- 6 AOUT 1960

DU RUANDA-URUNDI
TRAVAUX PUBLICS
SUMBURA
-600-22

SOUS-GESTIONNAIRE :

Monsieur l'Administrateur
de Territoire de RUHENERI

Distribution
ex. blanc : S/Gestionnaire
ex. rouge : Gestionnaire.
ex. vert : Probudget
ex. jaune : Ordonnateur-Trésorier.
ex. bleu : Plan Décentral.
ex. blanc : Résidence.
ex. blanc : Minute.

Il est porté à votre connaissance que les crédits à l'article budgétaire :

R.U.	Budget	Exercice	Prévision	Article	Littera	Sous-littera	Gestion.	Indice du gestion.
9	I	0	9	I	3	2	0	9

-III0-

Libellé : Rémunération et autres dépenses relatives au personnel engagé par contrat de travail, affecté au réseau-routier.

Qui s'élevaient à :

2	5	0	0	0	0
---	---	---	---	---	---

sont

majorés
réduits

 de :

I	0	0	0	0	0
---	---	---	---	---	---

Vous êtes autorisé à engager et à liquider à concurrence de :

3	5	0	0	0	0
---	---	---	---	---	---

Destination, répartition du crédit subdélégué, etc...:

La présente subdélégation vous est accordée suite au télégramme n° 509201 de Monsieur Everaerts en vue du paiement des salaires de la MOI affectée aux travaux de la route Ruhengeri-Kisenyi.

Il y a lieu de compléter votre fiche de sous-gestionnaire spécialement réservée à la gestion de ce crédit.



Visa du Service du Contrôle budgétaire

Comptable et des Caisses.

Usumbura, le 08/08/61

Usumbura, le 4 août 1960

Le Gestionnaire de crédits, T.P.

J. SCHEUFELE
/o L'Ingénieur Chef de Section
L. LEKELEK
INGENIEUR PROVINCIAL